

FORMER AUX LOISIRS C'EST CONTRIBUER À L'ÉMANCIPIATION

Dans le n° 1 de la revue *Contre Pied* (1997), J. Rouyer a écrit: « *On redécouvre que l'EPS n'a vraiment de sens que dans la perspective d'une société qui harmonise travail et loisirs, réhabilite la place des loisirs culturels dans la vie. Qu'on le veuille ou non, nous sommes concernés par la question de l'invention et la construction d'une nouvelle phase de civilisation, d'une culture polyvalente et unitaire, d'une nouvelle écologie humaine.* » Ces mots questionnent l'époque actuelle. Nous pouvions penser que l'évolution technologique allait libérer les humains encore plus du temps de travail. Nous sommes loin du compte. Le présent numéro s'attaque aux rapports entre l'EPS, le sport scolaire et les loisirs. Ce concept, polymorphe et simple à la fois, nous oblige d'abord à le saisir. Sans explorer toutes ses facettes, nous nous accrocherons à celles qui interpellent l'EPS directement. Nous nous attacherons aux tendances fortes du mouvement des loisirs « physiques » aujourd'hui, à la manière dont celui-ci interpelle nos enseignements. Nous émettons l'hypothèse, qu'au cœur de ce croisement se joue en vrai tant pour l'École que pour la société, la triple question de l'émancipation culturelle des pouvoirs physiques, de la démocratisation de l'accès à toutes les pratiques sociales, à toutes leurs formes, d'un loisir humaniste. Enfin, nous aborderons un versant plus proche des pratiques, peut-être le plus difficile, où il s'agira de questionner les pratiques enseignantes, les APSA programmées, dans la perspective d'une plus grande émancipation de tous et toutes.

Loisirs, de quoi parle-t-on ?

La plupart des auteurs et autrices l'ayant défini l'articulent au temps libre. Pour J. Dumazedier « *le loisir est un ensemble*

d'occupations auxquelles l'individu peut s'adonner de plain gré, soit pour se reposer, soit pour se divertir, soit pour développer son information ou sa formation désintéressée, sa participation sociale volontaire, ou sa libre capacité créatrice après s'être dégagé de ses obligations professionnelles, familiales et sociales. »

La dimension qui nous paraît déterminante est celle de développement. Un individu, au sein d'un groupe social, qui est en capacité de prendre en charge un entraînement sportif, par exemple, n'aura pas de mal à se divertir voire se reposer. L'inverse n'est pas vrai.

Certaines dimensions nous paraissent incontournables lorsqu'on aborde la question de loisirs. Premièrement, il s'agit d'un choix, individuel, (mais pouvant être conduit collectivement), à partir des convergences de goût, de plaisir, par désir de s'y impliquer, gratuitement. Évidemment, les individus sont « orientés » vers certains types de loisirs par leur habitus social. Deuxièmement, la question du loisir ne peut être isolée de celle des obligations diverses. Celle du travail est la plus prégnante. Par définition, donc, s'adonner aux loisirs, c'est décider soi-même de sa propre libération, si l'on considère que le travail est, forcément, un temps d'exploitation car obligatoire afin de subvenir aux besoins vitaux.

Autrement dit, nous nous inscrivons dans l'idée des loisirs non pas comme des pratiques, lieux, objets de consommation mais bien d'un temps à soi délibérément utilisé pour soi. Il y a bien l'idée d'émancipation derrière le choix et la conduite de ce temps-là.

La question qui se pose à l'École est celle de former les élèves, futurs citoyens et citoyennes adultes, dans des dimensions des savoirs les plus complètes. La contradiction qu'il y a à appréhender est celle de la formation obligatoire, contrainte, sur



le temps scolaire, et le caractère libre, non contraint, des différents loisirs. La tâche est complexe : apprendre à se libérer par l'obligation.

Cette gestion du couple liberté/contrainte pèsera forcément dans l'approche scolaire et disciplinaire de la question des loisirs.

À l'École, on apprend en faisant un effort. Il n'en est pas possible autrement.

« *Toute confrontation aux limites représente une transformation de l'individu* ». Par contre, l'action pédagogique consiste à articuler les efforts avec le plaisir.

La dimension ludique de la grande majorité des APSA programmées en EPS est au cœur de cette même tension.

« *... le jeu se caractérise aussi par un mélange d'obligation et de liberté. Même si, globalement, les sociétés contemporaines vont à l'encontre de l'esprit du jeu, comme une activité à la fois libre et réglée... Elles témoignent de la permanence de conditions anthropologiques fondamentales sans lesquelles la société ne marcherait pas.* »

Où en est la société ?

Le loisir se massifie avec la libération du temps de travail et les premiers congés payés. Il se développe avec la baisse de la fatigue physique au travail par le progrès technique.

Il semble que « *l'âge d'or* » du loisir ait été la deuxième moitié du vingtième siècle, avec une croissance soutenue. Ainsi, la « pratique », sous forme de loisirs allait de pair avec les trente glorieuses et tout ce qu'elles ont entraîné en termes de pouvoir d'achat augmenté, la diminution du chômage, le développement des services publics.

Le temps de loisir consacré aux pratiques physiques n'a cessé d'augmenter tout au long du vingtième siècle.

C'est une conquête sociale non achevée. Les rapports de forces sociaux favorables à la diminution du temps de travail sont seuls qui permettent la libération du temps.

Des inégalités subsistent face aux loisirs. Nous en pointons principalement les deux les plus importantes : les inégalités sociales, de classe, territoriales, hommes/femmes. Ainsi, les différences sociales conditionnent les pratiques sportives. Plus les parents sont diplômés, plus leurs salaires sont élevés et plus les enfants partent en vacances, plus ils pratiquent des activités sportives.

Les meilleurs élèves sont aussi celles et ceux qui ont fait preuve d'une pratique sportive la plus soutenue. La réduction des inégalités nécessite des choix politiques en termes de moyens articulés à des choix éducatifs.

École, EPS et loisirs

L'École, et ici l'EPS, doit permettre, par une formation de qualité, à tous les élèves, de choisir librement leur type de loisirs et de s'y engager durablement. Cela veut

dire que les APSA programmées seront suffisamment approfondies afin de permettre les transformations techniques porteuses de plaisir, d'émotions et d'engagement dans la durée. La construction

d'apprentissages techniques, leur maîtrise et leur expression dans des formes de réalisation sociale sous forme de performances, de compétitions, de rencontres sportives et artistiques sont sans doute l'une des conditions pour qu'ils incitent à un prolongement dans les loisirs.

Il nous apparaît primordial d'affirmer que la dimension sociale des APSA, matières de l'EPS, est celle qui engage la discipline, dans ses rapports aux loisirs physiques, vers

davantage d'égalité et de démocratisation culturelle.

Nous proposons ici une option de promotion des loisirs les plus transformateurs possibles, les plus socialisés aussi, notamment institutionnalisés. L'École n'a pas à s'occuper des loisirs « au rabais », avec peu d'exigences envers soi et les autres. La question c'est comment former tous les élèves à un nombre important d'activités suffisamment exigeantes pour leur permettre de maintenir et prolonger leur engagement ?

L'engagement des plus jeunes (2/3 des collégiens adhèrent à une association et 40% participent à des compétitions dans les « clubs » sportifs ou spectacles au sein d'écoles de danse et cirque demeure une tendance lourde qui conforte le cœur culturel de l'EPS. Ce temps « associatif » est un temps de loisir. Le seul moment où la pratique sportive ou artistique échappe aux loisirs est celui où elle se professionnalise.

Il n'y a pas de rupture franche entre les pratiques sportives ou artistiques instituées, et les formes de ces mêmes pratiques qui seraient propres aux loisirs. La raison n'est pas le cadre de la pratique mais bien son contenu. Concrètement, les jeunes formé·es et capables de participer à un tournoi de tennis de table en EPS, de manière suffisamment répétée, seront aussi capables d'accéder à cette même pratique pendant leur temps libre. Cela sous-entend un enseignement le plus exigeant possible sur les transformations visées, l'explicitation des règles du jeu comme de la création artistique etc.

Le temps de loisir porte, potentiellement, une dimension individuelle et une sociale. Les activités de loisir pratiquées individuellement sont majoritairement la course à pied et la musculation. L'EPS ne doit pas se laisser enfermer dans une logique utilitariste. Elle ne doit pas plus jouer le rôle de « discipline d'accompagnement » prioritaire de l'individualisation du temps social. Une formation athlétique aux courses, armera, de fait, les élèves, futurs adultes, des connaissances et compétences nécessaires à pratiquer un « footing », seul·e ou entre ami·es. Mais, elle lui permettra aussi de vivre une authentique formation sportive. Mais, ne peut-on pas envisager la formation aux loisirs sous d'autres formes que les seuls cours hebdomadaires d'EPS ? Par exemple, les pratiques massées, sous forme de stages de plein air, de ski, de randonnée, de création artistique, etc. peuvent représenter une forme de cette formation-là.

La question des loisirs ne pose pas seulement un défi à l'École ou à l'EPS. C'est une question de société. La pandémie du



covid-19 a aggravé ce qui était en train de glisser auparavant, le temps de travail et le temps « à soi » se confondent de plus en plus. Puis, les familles les plus précaires n'ont pas de projection vers des pratiques physiques par plaisir.

Les pouvoirs publics ont le devoir de donner des signaux d'émancipation, non seulement possibles, mais aussi indispensables, pour la société dans son ensemble. Il faut sortir des politiques qui « ont donc cherché à encadrer le temps libre des citoyens. » Il nous faut sortir de la méfiance sociale installée.

Si l'EPS a un rôle déterminant, c'est aussi car l'EPS est, dans bien d'endroits, le seul espace/temps de pratique physique organisée.

Sport scolaire

Avant tout, l'engagement des élèves dans leur association sportive (AS) est, en soi, une forme de loisir sportif ou artistique,

PROBLÉMATIQUE



puisque il s'agit des pratiques proposées en dehors du temps de la scolarité obligatoire. Compte tenu des inégalités constatées, l'AS est, pour beaucoup d'élèves le premier engagement associatif sportif ou artistique. La structure fédérale et l'organisation des AS doivent se soucier de celles et ceux qui en ont le plus besoin. Les formes d'entraînement et de rencontres, compétitives, promotionnelles et artistiques, doivent être pensées pour attirer le maximum d'élèves, dans toutes leurs différences. Nous pensons particulièrement à celles et ceux qui en seraient, a priori, éloigné·es. Pour ce qui est de l'ensemble rythmant une année scolaire, l'enjeu est bien que toutes celles et tous ceux qui s'y essaient vivent les temps associatifs les plus complets possibles. Premièrement, encore et toujours, il faut qu'ils et elles apprennent et se transforment à travers l'étude de l'APSA ou des APSA. Puis, pour être armé·es pour des poursuites

d'engagements associatifs, ils et elles doivent vivre des moments clés, ceux de la compétition sportive et de festival scolaires. Ceux-ci peuvent prendre des formes très différentes, notamment dans les districts de l'UNSS, afin de permettre à tous les profils d'élèves de s'y essayer avec réussite. Pour cela, l'UNSS doit encourager des adaptations pédagogiques et didactiques allant dans le sens de la plus grande participation et de l'exigence. L'amélioration du sport scolaire, qui est déjà une réussite, ne passe pas forcément par des innovations qui consisteraient à inventer de nouvelles pratiques mais par l'innovation qui permettrait aux collectifs d'enseignant·es de construire et proposer des règlements, des types de rencontres favorisant la démocratisation d'une pratique authentique des APSA. À l'inverse, il y des exemples d'APSA ayant une profondeur historique et sociale telle qu'elles ont toute leur place dans le sport scolaire mais dont «l'intégration» se fait

au forceps. Les cas d'escalade, de danse, cirque et de badminton sont les plus parlants.

Conclusion

Enseigner prend du sens par rapport à la vie actuelle et future de nos élèves, si l'ambition de transformer l'individu au point de lui donner à voir qu'il/elle est capable de s'engager, se transformer, réussir, dans un ensemble d'APSA est présente. Les élèves d'aujourd'hui sont des actrices et acteurs (actuels et futurs) des différentes structures prenant en charge l'organisation et les possibilités de loisirs physiques (associations, collectivités...). L'un des principaux enjeux de l'EPS, au sein de l'École est de permettre à toute la jeunesse de se dépasser, se transformer, moyens de se projeter dans des pratiques volontaires. Il en va de la démocratisation et du renforcement de l'idéal d'égalité.♦ **Andjelko Srdlin**